

Vis ma vie pro!

Bourse échange professionnel réciproque par immersion chez un Partenaire

Finalité: Renforcer le réseau professionnel de l'adolescence par une meilleure connaissance mutuelle

Exposé des motifs:

Dans la pratique professionnelle quotidienne du partenariat, chacun agit en fonction des représentations qu'il a du travail de l'autre. Ces représentations sont tenaces et souvent faussées.

Par expérience dès que l'on prend le temps "d'aller voir comment travaillent les autres" on comprend mieux *leurs missions, leurs références, leurs contraintes...*

On est alors plus à même de travailler en réseau, qui s'avère être souvent la solution la plus adaptée dans les suivis sociaux complexes.

Il s'agit donc de:

- . Nourrir sa culture professionnelle (mieux comprendre les modalités de travail de l'autre)
- . Dépasser des incompréhensions
- . Elargir son réseau (nouveaux partenariat) et son cadre de référence (prendre un autre point de vue)

Un projet au coeur des missions de la maison de adolescents:

Il s'agit d'un projet transsectoriel qui fait dialoguer les différentes cultures professionnelles.

Notamment en croisant les champs:

- . Sanitaire, (les cultures hospitalière et libérale)
- . Educatif (et la grande institution éducation nationale, voire de l'enseignement agricole)
- . Social (aide sociale à l'enfance, *conseil départemental*)
- . Judiciaire (PJJ, secteur associatif habilité)
- . Médicosocial
- . Culturel (services en direction des publics)
- . Information et orientation des jeunes (mission locale CIJ, CIO ,...)
- . Socio éducatif (structure d'animation, centre sociaux)

...

A l'échelle du département de l'Hérault

Le projet c'est :

Permettre à un professionnel de faire une courte immersion (2 ou 3 jours) chez un partenaire qui l'accueille pour lui faire découvrir sa réalité de travail.

Cet échange peut être réciproque (accueil croisé).

Les différentes offres et demandes de découverte seront centralisées sur un site Internet à accès restreint, construit et piloté par la MDA à partir d'un cahier des charges validés par les différents acteurs

Quelques principes:

Une structure qui sollicite une immersion doit offrir la même possibilité en retour;

Une convention pose les principes éthiques (confidentialité, discrétion, conditions d'accueil);

Cette proposition d'échange est conçue pour des professionnels de terrain en exercice, des agents d'accueil, des cadres et de fait ne s'adresse pas à des stagiaires en formation initiale.

Des outils:

1. Une plate forme numérique de mise en relation (développée sur mesure sur le site maison de adolescents)
2. Un cahier des charges
3. Des modèles de convention
4. Un référentiel pour les échanges

Les directions des ressources humaines seraient associées à cette expérience (PJJ, conseil départemental, éducation nationale (DAFPEN), DRH des centres hospitaliers, Direccte, etc...). Voir les OPCA

Bourse échange professionnel réciproque par immersion chez un Partenaire (BEPRIP)

Fiche offre accueil

Nom de la structure d'accueil :

Établissement ou lieu concerné:

Missions observables:

Profils de poste observables :

Profil de l'observateur

Périodes possibles:

Durée de l'accueil:

Contenus proposés (instances, lieux , etc.):

Contact au sein de la structure:

Documents d'appui disponibles

Éventuelles conditions particulières

Effets attendus (pour la structure d'accueil)

Effets attendus (pour la personne accueillie)

Fiche rédigée lepar:.....